

La Voix du Couderc

Bulletin municipal de la commune d'Arthès – 2^e semestre 2015

Commémoration du centenaire de la Guerre 14-18



Recueillement devant le monument aux morts



Enfants de l'école primaire chantant la Marseillaise lors de la cérémonie du 11 novembre



Soldat arthésien décoré de la «Croix de Guerre» en 1922

ÉVÈNEMENTS 2015



Les préparatifs avant le départ des participants de l'Arthésienne



« Armada » de canoës voguant vers les Avalats lors de l'Arthésienne



Pique-nique géant à l'aire de la Condamine proche d'Ambialet



Saint-Juéry remet le trophée 2015 du Challenge du Pont à la ville d'Arthès

Organisation OMEPS Arthès
17 octobre 2015



Collecte de déchets « sauvages » lors de la Journée Nature du 11 avril



Le stand étoffé des « doigts arthésiens » lors de la journée Créations et Loisirs



Première fête de la Musique en juin



Début août, 70 ans après, Michel Ashe, résidant américain, est revenu à Arthès, il a souhaité faire part de son infinie reconnaissance à ceux qui lui ont sauvé la vie. Il avait 10 ans et sa famille, de confession juive, avait échappé à l'horreur de la déportation grâce au courage et au dévouement de familles arthésiennes.



Les attentats de novembre ont mis en émoi toute la Nation. Nous avons une pensée pour toutes les victimes de cette barbarie.
Le but de ces fanatiques aveuglés est de nous diviser pour apporter le chaos dans nos démocraties.
Plus que jamais, nous devons faire preuve de courage pour combattre et faire reculer l'obscurantisme : la liberté doit triompher !

En juillet, suite au désengagement de l'État dans le domaine du droit du sol, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a pris le relais par la création de deux pôles à ALBI et à ST-JUÉRY qui instruisent les autorisations du sol. Ce service est financé par les communes et reste gratuit pour les pétitionnaires.

Cette nouvelle compétence a fortement interrogé les maires des dix-sept communes qui composent la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, ils ont décidé de mettre en cohérence les différents documents d'urbanisme et d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Ce sera un document unique et partagé qui permettra d'intégrer les enjeux communautaires tout en associant les communes au projet de territoire dans le respect de leur identité et de leur spécificité. Il prendra une part encore plus importante dans les enjeux environnementaux et sera compatible avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique).
Il définira l'aménagement et le développement du territoire pour une durée de quinze ans.
Pendant toute la durée d'établissement du PLUi, des informations seront données et notre POS (Plan d'occupation des sols) restera en vigueur.

Au mois de janvier 2016, un nouveau recensement de la population sera effectué sur notre commune par l'INSEE.
Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants, c'est aussi suivre l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société.
Vous recevrez la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle ; réservez lui le meilleur accueil.

Les aménagements de la Route de la Longagne sont terminés. Ils ont été faits dans un but sécuritaire.
La route étant un endroit partagé, nous devons donc être très vigilants, respecter les priorités et la vitesse sur toutes nos routes afin d'assurer la sécurité de tous.
D'autres améliorations de voirie et autres investissements sont en cours de réflexion et d'étude afin de se concrétiser avant 2020.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour cette fin d'année.

Le Maire
Pierre DOAT

EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Résumé non exhaustif des décisions prises lors des conseils municipaux :

Nota : La totalité des comptes rendus des conseils municipaux peut être consultée en mairie.

Pour s'y retrouver :

Délibération N° chronologique/deux derniers chiffres de l'année en cours

Conseil municipal du 15 juin 2015

Délibération N° 28/15

Monsieur le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Le présent rapport (année 2014) est public, il permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'Observatoire National des Services Publics de l'Eau et de l'Assainissement (www.services.eaufrance.fr). Après lecture détaillée et explications de quelques points le rapport est adopté à l'unanimité.

DÉSIGNATION ANNUELLE DES JURÉS D'ASSISES : constitution de la liste annuelle du jury pour l'année judiciaire 2016

Une liste préparatoire communale doit être établie à partir de la liste électorale générale. Elle doit comporter 6 noms d'électeurs à tirer au sort correspondant au triple de celui fixé par arrêté préfectoral.

Procédure suivie :

- ✓ un premier tirage donne le numéro de la page de la liste générale des électeurs,
- ✓ un second tirage indique la ligne et par conséquent le nom du juré.

RAPPEL : ne peuvent figurer sur la liste préparatoire :

- ✓ les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile 2016
 - ✓ les électeurs qui, bien qu'inscrits sur la liste générale des électeurs de la commune au titre de contribuables, n'auraient pas leur domicile dans le ressort de la cour d'assises du Tarn, ceci étant valable également pour les français résidents à l'étranger
- Une liste de six noms a été proposée aux services de la préfecture.

Délibération N° 29/15

À l'unanimité le conseil municipal décide de reverser à l'association ci-après dénommée : «SPORTS LOISIRS DE LA VALLÉE», dont le siège est à Arthès, sous la forme d'une subvention exceptionnelle, l'équivalent des droits de place perçus par la commune le 17 mai 2015 à l'occasion du vide-grenier qu'elle a organisé et animé sur le territoire communal ce même jour. Ces droits de place se sont élevés à la somme de 497,00 €.

Délibération N° 31/15

À l'unanimité le conseil municipal décide d'aider financièrement l'OMEPS de la Ville de Saint-Juéry qui a organisé et animé la Journée Nature du 11 avril 2015. Il sera versé une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 €.

Nota : organisatrice de cette journée en 2016 (date non fixée), la commune d'Arthès sollicitera les autres communes.

Délibération N° 33/15

À l'unanimité le conseil municipal adopte la proposition de reconduire l'adhésion de la commune au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn après avoir précisé que la part communale des frais d'inscription sera refacturée en totalité en cours d'exercice aux familles ayant inscrit leur(s) enfant(s) au Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn.

Délibération N° 34/15

À l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec Monsieur le Maire de la commune de Saint-Juéry dans laquelle sera précisé l'engagement pris par les deux communes à l'occasion de l'organisation du feu d'artifice et du bal du 14 juillet 2015, et notamment la prise en charge, par chaque commune, de 50% de toutes les dépenses liées à l'organisation de cette soirée.

Le spectacle pyromélodique, avec feu d'artifices tiré à partir du site du Saut du Sabo ainsi que le bal organisé à cette occasion intéressent les communes d'Arthès et de Saint-Juéry, toutes deux parties prenantes de cette manifestation festive.

Délibération N° 37/15

Monsieur BORIES expose à l'assemblée que la loi « NOTRE » impose une mise en concurrence pour l'électricité et le gaz au 1^{er} Janvier 2016. Cette mise en concurrence nécessite la passation d'un marché public et le SDET (*Syndicat Départemental d'Énergie du Tarn*) a proposé de lancer ce type de marché en tant que coordonnateur de 7 syndicats départementaux (Aveyron, Cantal, Corrèze, Gers, Lot, Lozère et Tarn).

Le conseil municipal décide à l'unanimité l'adhésion à ce groupement de commandes pour l'acheminement et la fourniture d'électricité ainsi que pour la fourniture de services d'efficacité énergétique associés.

Délibération N° 38/15

Après l'exposé détaillé des conditions de l'abandon de la mise à disposition gratuite des services de l'État pour l'étude technique des demandes d'Autorisation du Droit des Sols (ADS), de l'arrêt des missions d'instruction des autorisations de construire effectuées par la DDT du Tarn, les communes devaient réagir !

Pour préserver un développement harmonieux des territoires et pour garantir la sécurité juridique des actes que les maires sont appelés à signer en matière d'urbanisme, une solution communautaire a été mise en place.

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en concertation avec l'ensemble de ses communes membres, a élaboré une proposition de service mutualisé de l'instruction du droit des sols, dans l'objectif de pouvoir rendre ce service opérationnel au 1^{er} juillet 2015 mais également de permettre aux communes d'assurer un rôle pivot dans l'accueil et l'orientation des administrés.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité :

- la création d'un service commun d'instruction des autorisations du droit des sols pour les communes concernées, dénommé service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) du Grand Albigeois,
- le principe d'adhésion de la commune au service mutualisé pour l'instruction des Autorisations du droit des sols pour une durée indéterminée,
- la convention à passer avec la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Il autorise monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document se rapportant à ce dossier.

Délibération N° 41/15

Accord pour le versement à l'OMEPS sous la forme d'une subvention de l'équivalent des droits de place perçus par la commune en 2015 à l'occasion du vide-greniers organisé par l'office municipal le 5 juillet 2015. Ils se sont élevés à 724,50 €.

Délibérations N° 45/15 et 46/15

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition de hausse de 1% des tarifs de la cantine scolaire à la rentrée 2015, il adopte de la même façon le nouveau règlement intérieur du restaurant scolaire modifié en conséquence, applicable début septembre.

Nota : deux exemplaires du présent règlement intérieur, seront remis, pour signature, aux familles souhaitant utiliser les services du restaurant scolaire pour leur(s) enfant(s) scolarisés à Arthès. Un exemplaire devra être remis, signé, aux services administratifs municipaux.

Conseil municipal du 22 septembre 2015

Délibération N° 52/15

Adoption à l'unanimité par le conseil municipal d'une convention avec la société INFOCOM

Convention Infocom : Elle donne la possibilité de disposer gratuitement d'un véhicule utilitaire, kilométrage illimité pour une durée de 4 ans. Ce véhicule sera personnalisé par le logo de la commune.

La société INFOCOM est propriétaire du véhicule et dispose d'emplacements publicitaires sur le véhicule afin d'en assurer le financement.

La commune prend à sa charge les assurances tous risques, couvrant à titre accessoire l'affichage publicitaire, les frais de fonctionnement et les réparations du véhicule. Dossier à suivre.

Délibération N° 58/15

Projet de mutualisation de la production d'eau potable

La loi NOTRE relative à la réforme territoriale du 7 août 2015 impose notamment la compétence eau aux EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce projet sera donc compétence de la C2A.

Après débat et réponses à de nombreux questionnements concernant le projet de mutualisation de la production d'eau potable (Albi, Arthès, Lescure et Saint-Juéry), le conseil municipal acte son lancement, en validant également les orientations politiques de construction et de gestion de cet équipement, à savoir :

- une maîtrise du coût d'investissement,
- une exploitation en régie qui sera assurée à terme par l'agglomération dans un budget annexe,
- une maîtrise des coûts de production,
- la garantie de la qualité de l'eau produite dans le respect des normes actuelles et à venir,
- une sécurisation et une fiabilisation de la production d'eau potable pour les cinquante prochaines années.

Cette délibération est adoptée à la majorité (4 abstentions).

Conseil municipal du 24 novembre 2015

Délibération N° 59/15

Le conseil municipal donne à l'unanimité son avis favorable pour l'acquisition d'un matériel psychométrique en partenariat avec les communes d'Ambialet, Bellegarde, Cagnac-les-Mines, Cunac, Lescure d'Albigeois, Saint-Juéry, Teulet, Villefranche d'Albi et Arthès. Un bel exemple de coopération !

Ce matériel pédagogique sera utilisé par la psychologue scolaire en charge de l'évaluation du développement cognitif des jeunes enfants pour la période préscolaire et primaire sur ce groupement de communes. Une convention sera signée entre tous les partenaires.

Délibération N° 60/15

Versement sous forme de subvention exceptionnelle à l'association ci-après dénommée : «AASSODAL», les droits de place encaissés par la collectivité à l'occasion du vide-dressing du 18 octobre 2015, droits qui s'élèvent à la somme de 420,00 €.

Délibération N° 61/15

Versement sous forme de subvention exceptionnelle à l'association ci-après dénommée : «L'ÎLE OZ' ENFANTS», les droits de place encaissés par la collectivité à l'occasion de la bourse aux jouets du 25 octobre 2015, droits qui s'élèvent à la somme de 344,40 €.

Délibération N° 61/15

Versement au crédit du compte de l'association locale ci-après dénommée : «APE», dont le siège est à Arthès, sous la forme d'une subvention exceptionnelle, l'équivalent des droits de place perçus par la commune à l'occasion du vide-greniers (BROC'ENFANT) qu'elle a organisé et animé sur le territoire communal le 22 novembre 2015.

Ces droits de place se sont élevés à la somme de 415,80 €.

Délibération N° 71/15

Les politiques d'urbanisme ont vocation à prolonger, intégrer et mettre en cohérence l'ensemble des politiques publiques territoriales. En effet, pour traiter des questions d'étalement urbain, de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources ou de pénurie de logements, le niveau intercommunal s'avère approprié.

En s'appuyant sur une réflexion d'ensemble permettant de mettre en perspective les différents enjeux du territoire, le PLU intercommunal (PLUi) constitue un document de planification privilégié propre à répondre aux objectifs et obligations réglementaires des lois Grenelle. Il permet de définir la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. Il constituera un document d'urbanisme unique et partagé permettant d'intégrer les enjeux communautaires à une échelle pertinente tout en associant étroitement les communes au projet de territoire, dans le respect de leur identité.

Suite à l'adoption de ce transfert de compétences, la commune d'Arthès se doit de participer à l'élaboration de ce document commun « PLUi ».



En montant, la route de la Longagne offre un nouveau visage avec tous les réseaux enterrés. Bientôt les lampadaires prendront leur place....



Le croisement avec le chemin du Coustou a été amélioré avec un plateau surélevé et le talus raboté. L'arrêt au stop se respecte !!!



Un nouveau grillage entoure le court de tennis, du coté du terrain de foot.

Le temps et de multiples dégradations l'avaient mis hors d'usage.

Pendant l'été le chœur de l'église a été rénové. Cet embellissement apporte une belle lumière à l'intérieur...

L'orchestre de l'harmonie SAINT-ÉLOI viendra s'y produire le 18 décembre en soirée.



Travaux à venir.....courant 2016

Des tableaux numériques interactifs ainsi que tout l'équipement de pilotage seront installés dans chaque classe du groupe scolaire élémentaire. Les images sont projetées à l'écran (tableau), l'élève écrit la réponse avec son doigt sur la surface du tableau en perspective, de nouveaux schémas d'apprentissage en liaison avec le monde du numérique.....

L'enceinte de l'école maternelle va être totalement refaite. Clôture haute, portillon d'entrée, sortie d'évacuation.....Le cahier des charges est bouclé, les entreprises proposent leurs offres...

Démarrage des travaux pendant les vacances.....

Un revêtement élastomère va remplacer la zone gravillonnée de l'aire de jeux, elle deviendra plus sécuritaire en cas de petites chutes.....Elle sera indisponible le temps des travaux d'adaptation....

Des études sont déjà lancées pour l'aménagement de la route de Carmaux, le relevé topométrique a été fait. L'objectif est de rendre cette entrée d'Arthès plus sécuritaire et plus agréable pour tous les usagers....

La ligne droite est trop souvent lieu de records de vitesse, plus de 230 km/h en zone urbaine, il est nécessaire de trouver un moyen de faire ralentir les automobilistes tout en prévoyant une place pour les marcheurs et les cyclistes.

Passage du SIVOM au SIVU

La mairie de Lescure a demandé à sortir le portage des repas à destination des personnes âgées de la compétence du SIVOM. Par conséquent, perdant le caractère « vocations multiples », la structure est transformée en SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique).

La commune d'Arthès a fait le choix de poursuivre sa politique en faveur du troisième âge et de maintenir l'aide allouée par le biais du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Le SIVU se recentre désormais sur les compétences liées à la petite enfance et à la jeunesse.

Contractualisation du PEDT

Depuis la rentrée 2015, un PEDT (Programme éducatif de territoire) a été signé avec l'Éducation Nationale et la Préfecture du Tarn. Ce contrat a été rédigé et présenté en amont au groupe de pilotage composé des parents d'élèves, des directeurs des écoles ainsi que des élus.

Les axes forts de ce PEDT ont comme objectif la continuité éducative dans le cadre périscolaire et extrascolaire.

À travers les activités proposées nous avons l'ambition :

- ✓ d'offrir un cadre propice à l'épanouissement des enfants,
- ✓ de développer le vivre ensemble dans le cadre scolaire et péri scolaire,
- ✓ de participer à la réussite scolaire pour tous,
- ✓ d'assurer plus d'équité devant l'accès à certaines pratiques culturelles et sportives,
- ✓ de participer à l'amélioration du climat scolaire et périscolaire,
- ✓ de prévenir les conduites à risques (lutte contre les incivilités, décrochage scolaire, etc.)

Najat DELPEYRAT, Présidente du SIVU Arthès-Lescure

Activités proposées dans le cadre du CLAE et du CAJI pour l'année scolaire 2015-2016

Le Centre de Loisirs Associé à l'École (CLAE) fonctionne sur les temps périscolaires du matin, midi et soir.

La tranche du soir de 15 h 45 à 18 h 30 est réservée à l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires.

Le soir, deux possibilités sont offertes aux familles :

- **le centre de loisirs** propose des activités socio-éducatives, des moments récréatifs, des espaces où l'enfant pratique des activités culturelles ou sportives sous la direction d'animateurs qualifiés. Durant ces plages, les animateurs veillent à la transmission permanente des objectifs du projet pédagogique sur le vivre ensemble et les valeurs d'égalité et de laïcité. Sur ce temps les parents viennent récupérer les enfants quand ils le souhaitent.
- **l'école des arts et des sports, de 16 h à 18 h, propose des activités sur des cycles allant de vacances à vacances autour de 4 thématiques :**
 - activités physiques
 - activités artistiques
 - activités culturelles
 - activités scientifiques



Durant cette année scolaire sont proposés :

▪ **Pour les activités physiques des cycles :**

- de sports collectifs : basket, baseball, bumball, kinball, disc golf, hockey, rugby, volley, etc.,
- de sports de combat : taekwondo, lutte, kendo bâton, judo.....,
- de sports individuels : jeux de raquettes, badminton, speedminton, golf, tir à l'arc,
- de sports de pleine nature : escalade, kayak, course d'orientation, vtt, etc.

▪ **Pour les activités artistiques :** peinture, BD, musique, chant, création artistiques (art floral, bijoux, carton, etc.), sculpture, Graff, stylisme, etc.

▪ **Pour les activités culturelles :** travail autour du livre avec la bibliothèque d'Arthès, jeu d'échecs, danses, yoga, radio, cinéma, mime, théâtre, etc.

▪ **Pour les activités scientifiques :** expériences scientifiques, astronomie, nouvelles technologies, etc.

Le centre de loisirs fonctionne pendant toutes les vacances scolaires sur les thèmes de la découverte du monde pour les cycles 2 et de stages de plusieurs jours pour les cycles 3 afin d'approfondir les actions dispensées durant les rythmes scolaires.

Des sorties sont aussi au menu, sorties neige, patinoire au moment des vacances d'hiver, sorties pleine nature aux vacances de printemps et sorties aquatique pendant l'été.

Des sorties culturelles ont lieu toute l'année en rapport avec les thèmes choisis.

Des camps sont proposés pendant l'été.

Quant au CAJI (Centre d'Action Jeunesse Intercommunal), il intervient pour les jeunes de 11 à 17 ans pendant les vacances scolaires exclusivement.

Pour les vacances d'hiver seront organisés un séjour ski à la Mongie, des sorties neige et patinoire ainsi que d'autres sorties locales. Des stages d'activités physiques ou artistiques seront mis en place localement, des activités seront proposées à la maison du CAJI (cuisine, activités manuelles, jeux vidéo, etc.)

Pour les vacances de printemps, il y aura des activités de pleine nature en plus des activités développées à la maison du CAJI, des soirées (le vendredi soir) à thèmes : cinéma, événement musical ou sportif, bowling.....

Pour les vacances d'été : deux séjours mer ou montagne d'une semaine seront proposés ainsi que de multiples sorties aquatiques en plus des traditionnelles sorties ou activités maison du CAJI et bien sûr les soirées.....

Nul doute que les parents et les enfants trouveront une idée en feuilletant le programme détaillé avec tarifs, disponible en mairie.

Maison du CAJI

10 Avenue de l'Hermet - 81380 Lescure d'Albigeois

courriel : cajianfanceetjeunesse@orange.fr

☎ : 05 63-55 27 62

CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École)

☎ : 05 63 47 65 71

cajianfanceetjeunesse@orange.fr

École maternelle - avenue de Lescure - 81160 Arthès

☎ 05 63 55 17 12

Cette rentrée scolaire 2015/2016 a vu l'arrivée de deux nouvelles enseignantes. M^{me} Brigitte COUSY en classe de petite section remplace M^{me} Josiane ALQUIER, directrice partie à la retraite. M^{me} Pascale KOWALZCYK officie en classe de grande section. M^{me} Florence FAUSTINI reprend la classe des moyenne section et grande section (MS-GS).

« Nous avons commencé l'année en participant à la 6^e édition de la journée nationale du sport en milieu scolaire le mercredi 16 septembre ».
Ci-contre une vue de la salle de motricité.



Durant toute l'année, l'école maternelle s'engagera dans différentes manifestations de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré).

La première ayant eu lieu le mardi 29 septembre . Il s'agissait d'une « rando-contée » à Pratgraussal.
Durant ce trimestre, les élèves participeront aussi à une rencontre « jeux d'opposition ».

Il sera également prévu jusqu'en décembre une sortie au musée Toulouse-Lautrec et des festivités à l'occasion des fêtes de fin d'année (goûter et spectacle).

L'école assiste toujours aux spectacles de la Fédération des Œuvres Laïques et continue le partenariat avec la bibliothèque d'Arthès.

L'équipe pédagogique est en lien étroit avec les animateurs du CLAE pour assurer une continuité de qualité dans la prise en charge des enfants.

Les élections des parents d'élèves ont vu l'arrivée au conseil d'école de M^{mes} Stéphanie Maurizy et Laure Tarroux, M. Romain Haberzettel ainsi que M^{rs} Christian Calmettes, Jérôme Lecou et Éric Malvy.

Toute l'équipe pédagogique, enseignantes et ATSEM, remercie l'association des parents d'élèves et la municipalité pour leur engagement auprès des enfants.

« l'île oz'enfants »

L'association « l'île oz'enfants » regroupe les assistantes maternelles d'Arthès, Cunac, Lescure et Saint-Juéry. Elles sont à ce jour 27 adhérentes.

Le but de l'association est de favoriser les rencontres entre les adhérentes et les enfants qu'elle accueille, en organisant des activités hebdomadaires dans les salles communales :

- motricité (parcours, petits trotteurs, tente à balles, ...),
- motricité fine (perles, puzzles, pâte à modeler, ...),
- activités manuelles (peinture, collage, gommettes ...)
- et sorties (aires de jeux gonflables, ménagerie de cirques, ...)

Le financement de l'association s'appuie sur les subventions des différentes municipalités, les cotisations des adhérentes, des dons, ainsi que des actions ponctuelles (bourse aux jouets et vide-grenier).

La présidente est M^{me} PEPILLE Séverine. ☎ 06 75 79 38 03.

Au cours de cette année 2015, les assistantes maternelles de l'association « l'île oz'enfants » ont déroulé leurs activités et leurs manifestations.

Le dimanche 25 octobre s'est tenue la 3^e bourse aux jouets à la salle Georges Albinet à Arthès. Grâce aux bénéfices de cette journée (emplacements, buvette et vente de jouets), ainsi qu'aux subventions municipales, les assistantes maternelles de l'association pourront améliorer les contenus des rencontres avec les enfants en proposant des sorties, spectacles et autres activités.

Au mois de septembre dernier, les petits se sont retrouvés à l'aire de jeux « Zig & Compagnie » pour profiter des nombreux jeux : piscine à balles, Lego® géant, trampoline, ... (photo 1).

Une activité a également été organisée à Saint-Juéry sur le thème de l'automne pendant laquelle les enfants ont pu tester leur dextérité avec du PlayMais® (photo 2).

Par ailleurs, les autres activités continuent : motricité à Lescure, contes avec Maryse Pasamar à la médiathèque de Lescure, motricité fine à la salle des spectacles de Cunac (photo 3).

Pour cette fin d'année, une sortie à la ménagerie du cirque Amar est prévue au cours de laquelle les enfants pourront voir tous les animaux du cirque. Sans oublier le traditionnel spectacle de Noël le **lundi 14 décembre** à la salle des spectacles de Cunac au cours duquel.....le père Noël est espéré !

Enfin, pour clore l'année, l'association a organisé son assemblée générale le **jeudi 3 décembre** à Cunac.





Aide à Domicile en Milieu Rural

Le 20 juin 2015 avait lieu, dans la salle communale, l'assemblée générale de l'A.D.M.R. de Lescure qui avait pour but d'établir le bilan de l'association au cours de l'année 2014, l'A.D.M.R. de Lescure, fonctionne avec 9 bénévoles gestionnaires, elle déploie ses activités sur Lescure, Arthès et Saint Juéry.

En 2014, 295 personnes ont été aidées par 47 salariées. 33 494 heures ont été effectuées pour 438 862 € de salaires versés. Tel est le bilan de l'association qui est en fait une véritable entreprise, créatrice d'emplois et soutenue par la Fédération Départementale.

Permettre à tous de mieux vivre à domicile, quel que soit le statut, tel est le leitmotiv de l'A.D.M.R. : aide aux personnes âgées, aux malades, aux accidentés, aux handicapés, aux familles en difficultés auxquels l'A.D.M.R. peut fournir les services adaptés : ménage, repassage, préparation des repas, accompagnement, téléassistance, etc.

Créée en 1955, l'A.D.M.R. de Lescure n'a cessé de prendre de l'importance et la population ne s'y trompe pas, faisant régulièrement appel à ses services aidés en cela par la participation des organismes financeurs : Conseil Général (APA), la CARSAT et différents organismes sociaux (Caisses de retraites, Mutuelles, Assurances ...)

De plus, l'A.D.M.R. participe à l'animation locale avec le loto, la vente des calendriers, les repas tripoux et canards. Nous récoltons ainsi des fonds qui permettent à l'association d'améliorer son fonctionnement et de lancer de nouveaux services.

À Lescure, le dimanche 22 novembre à 14 heures se tenait le loto qui, comme chaque année, a été une réussite et un bon moment de rencontres et de convivialité.

Une fois de plus, nous lançons un appel à de futurs bénévoles, ne serait-ce que quelques heures par mois (animation, etc.) tout un chacun peut trouver sa place au sein de l'Association !

A.D.M.R. – 13 route Saint Michel 81381 - Lescure

Permanences : mardi de 9 h à 12 h et jeudi de 14 h à 17 h sur rendez-vous ☎ : 05 63 60 33 65

En cas de non réponse laisser votre nom, votre numéro de téléphone et votre message

Actuellement, L'ADMR, c'est **2950 associations** sur l'ensemble du territoire, regroupant **105 000 bénévoles** et près de **100 000 salariés**.

Ils agissent chaque jour pour apporter un service à domicile sur mesure auprès de **723 400 personnes**.

Association Culturelle d'Arthès

Nouvelle saison 2015-2016

En 2015

Les 26, 27 et 28 septembre « Place à...Chantons sous les toits » (6 spectacles en 3 jours) !

La 9^e édition du festival de chanson française s'est déroulée dans la plus grande convivialité autour d'artistes de talent.

Mardi 20 octobre à 15 h, 140 enfants et parents sont venus applaudir « **Le Presque Petit chaperon Rouge** » écrit, interprété par Charly Blanche : du théâtre, du chant, de l'opéra, des marionnettes et des livres pop-up. Un bar à chocolat attendait les enfants à la fin du spectacle.

Vendredi 27 novembre **Loto des fleurs** : Grand merci à tous pour votre soutien !

Lundi 7 décembre, à 15 h, musée Toulouse-Lautrec : visite guidée de l'exposition « **Images de star, Marilyn. La Dernière séance, Bert Stern** ». Du rêve et de l'émotion !

Pour 2016

IMPORTANT

Assemblée Générale de l'ACA

Samedi 9 janvier 17 h 30, Salle des Loisirs

Venez nombreux apporter vos suggestions, vos souhaits... vos remarques...

19 h Apéritif (offert par la Municipalité)

20 h Buffet partagé (chaque participant apporte un plat de 4 parts, boissons ou autre... et ses couverts)

21 h Concert gratuit : Le groupe « **Harry Cover** » d'Arthès musique folk et bonne humeur

Deux dates à noter... et à retenir...théâtre...théâtre...théâtre...

Samedi 6 février 2016 «Colères et Supercheries» chez Molière

par « la Cie La Volière » 20 h 30 à la Salle des Loisirs

Samedi 12 mars 2016 «Capello Furiosa» Commedia dell'arte

par le « **Lazzi Théâtre** » 20 h 30 à la Salle des Loisirs

Vendredi 27 mai, la traditionnelle **Fête du Jeu** pour les enfants de 16 h à 18 h 30 et à partir de 18 h pour tous... Salle des Loisirs

...**ET TOUJOURS LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE :**

« **LECTURES CROISÉES** », « **ATELIERS D'ÉCRITURE** », « **LIRE AUX TOUT-PETITS** »...

« **L'ATELIER YOGA** »

L'Association Culturelle d'Arthès a besoin de vous, rejoignez-nous :

✓ en appelant au 05 63 55 18 56,

✓ en écrivant à l'adresse acarthes@free.fr, en venant à la Bibliothèque Municipale,

✓ en consultant le site de l'A.C.A <http://acarthes.free.fr>

Joyeuses fêtes à tous

Association des parents d'élèves APE

Juste après le « Broc'enfant », qui a attiré plus de 30 exposants le 22 novembre et a encore été un beau succès par le nombre de visiteurs, les festivités de Noël se préparent.

En effet, cette année l'Association des Parents d'Élèves a organisé une vente de sapins. Les petits arbres verts, en provenance de la Corrèze, ont été livrés début décembre à l'école élémentaire pour que chaque famille puisse décorer sa maison.

Cette année aussi, l'APE a écrit au père Noël pour lui suggérer de venir rencontrer les enfants de la maternelle et les nouvelles enseignantes le **mardi 15 décembre** autour d'un goûter ... Les lutins nous ont soufflé qu'il se préparait...

En parallèle, le **loto des écoles** s'organise aussi très activement. Il aura lieu le **samedi 23 janvier 2016** à la salle Georges Albinet.

Tant pour les adultes que pour les enfants, de nombreux lots seront à gagner avec entre autres un vol en montgolfière, des bons d'achat, un cycle pour enfant, etc.

Venez nombreux pour tenter votre chance, de nombreux lots seront à gagner.

Nous espérons vous y voir très nombreux, et vous souhaitons de passer de bonnes fêtes. Merci à tous.

Sans votre participation, l'APE ne pourrait pas soutenir les projets des écoles !



M. Et M^{me} « Père Noël »
avec leur hotte roulante

La présidente Magali Maviel

Orchestre d' HARMONIE SAINT-ÉLOI "Arthès/St-Juéry"

Vendredi 18 Décembre à 21 heures, l'Harmonie Saint Éloi et sa cinquantaine de musiciens dirigés par Patrick Couffignal, offrira aux habitants de la commune un concert de Noël à l'église du village. Le programme concocté pour cette circonstance sera composé de quelques morceaux classiques connus et de quelques morceaux plus contemporains mais adaptés à cette période de fête.

Si vous voulez passer un bon moment quelques jours avant Noël venez écouter ces musiciens amateurs qui travaillent toute l'année pour produire un spectacle musical de qualité. L'entrée sera gratuite.



Association JAZZPHONIE

L' Association Jazzphonie a pour but la promotion de la musique. Pour cela elle propose au long de l'année la participation à une chorale " LES CHŒURS D'ARTHÈS " et une soirée jazz en mars.

La chorale, dirigée par Bruno Balazard, chef de chœur professionnel, se compose d'une trentaine de membres, son répertoire comprend des chansons traditionnelles du monde. Les répétitions ont lieu tous les mercredis soirs de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle Georges Albinet à Arthès hormis pendant les vacances scolaires.

Si le cœur vous en dit et si vous avez envie vous aussi de chanter avec nous n'hésitez pas à nous rejoindre nous vous accueillerons avec grand plaisir.



Le groupe de chant participe à certains concerts et organise une soirée tous les ans au mois de mai en invitant d'autres ensembles vocaux à se produire et à partager un moment dédié au chant choral, cette soirée est prévue le **vendredi 20 mai 2016, à 21 heures en l'église d'Arthès.**

Pour 2016, la soirée Jazz se déroulera le **samedi 19 mars, à 21 heures à la salle Georges Albinet.**

Nous recevrons BENOIT MARDON avec son groupe FUSION JAZZ PROJECT, de jeunes musiciens confirmés et pétris de talent. A découvrir !



<http://www.benoitmardon.com/>

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au : 05 63 55 03 02

Adresse du blog JAZZPHONIE : <http://jazzphonie.blogspot.fr>

Contact : M^{me} CHÈVRE Jackye ☎ 05 63 55 03 02 ou email : jackye.chevre@hotmail.fr

AMICALE DES RETRAITÉS

Le programme des activités 2015 se termine. Nous vous présentons un récapitulatif de toutes nos animations qui se sont et qui vont se dérouler au cours de ce 2^e semestre.

Après-midi loisirs, le 2^e jeudi de chaque mois :

nos adhérents se retrouvent afin de participer à différentes activités. Les marcheurs, les joueurs optent pour la détente de leur choix. Un goûter leur est servi accompagné d'une boisson.

Atelier informatique : tous les vendredis de nombreux adhérents participent au cours afin de maîtriser le fonctionnement de l'ordinateur, les fonctionnalités d'internet, les rudiments du traitement et du classement des photos, etc...

Les 25 et 26 septembre, deux jours de voyage à Sète et à Montpellier :

35 personnes ont participé à ce séjour. Le soleil était au rendez-vous et tout le programme a pu être réalisé. Tous les participants sont revenus enchantés de cette sortie.

Le 15 octobre : gala de variété avec **Romantica Danse**. De nombreuses personnes ont été attirées par ce spectacle où chants et danses se sont succédé au cours de l'après-midi.

Le 22 octobre : grillades de châtaignes, un grand nombre d'adhérents se sont donné rendez-vous pour passer une agréable après-midi à déguster châtaignes et cidre.

Le 14 novembre : repas convivial

Une belle journée passée entre amis autour du repas traditionnel sur le thème aveyronnais. Brochette de joue de bœuf confite avec l'aligot. Nous danserons en compagnie de l'orchestre **Domingo**.

Le 19 novembre : petit loto (réservé aux adhérents).

Le 3 décembre : Distribution du colis de Noël
Renouvellement des cartes d'adhérents
Inscription des nouveaux adhérents

Le 13 décembre : 2^e grand loto sur le thème des jambons.

Le 17 décembre : goûter de Noël

Tous les adhérents sont conviés à passer une agréable après-midi animée par la chorale « **Les Violettes de Lescure** » et partager ensuite la traditionnelle bûche de Noël.

Le Conseil d'administration de l'Amicale des Retraités vous remercie de votre présence aux diverses activités et vous souhaite **un Joyeux Noël** et **une très Bonne Année 2016**.



AASSODAL : l'aide à domicile en Albigeois a soufflé ses 70 bougies

Créée en 1945, l'AASSODAL vient de fêter ses 70 ans. À cette occasion, une journée a été organisée le samedi 24 octobre à la salle de l'Albaret à Saint-Juéry. 170 convives, salariés actuels et anciens, usagers et leur entourage ainsi que les partenaires se sont réunis.

Chacun a pu découvrir ou redécouvrir l'AASSODAL et ses divers services, mais également passer un moment agréable et convivial. Après avoir partagé un délicieux repas, la journée s'est terminée par une représentation théâtrale sur le thème des aidants.



Une partie de l'assemblée durant le repas

LES AUTRES ÉVÈNEMENTS DE CETTE FIN D'ANNÉE

Le loto :

Il a eu lieu cette année le **dimanche 29 novembre** à la salle des fêtes d'Arthès à partir de 14 h. De nombreux lots étaient à gagner : filets garnis, jambons, paniers gourmands, téléviseur écran plat... Les bénéfices du loto ont servi à mener des actions en faveur des adhérents.

Le Téléthon :

Comme chaque année AASSODAL a participé au Téléthon. Nous tenions un stand devant notre local, place du maquis à Albi le **samedi 5 décembre de 8 h à 12 h**.

Des objets (boules de neige, décorations de Noël, cartes de vœux...), qui ont été créés tout au long de l'année par des usagers et des salariés de l'association, ont été vendus. Les bénéfices ont été entièrement reversés au Téléthon.

AASSODAL en quelques mots : une association d'aide à domicile en albigeois !

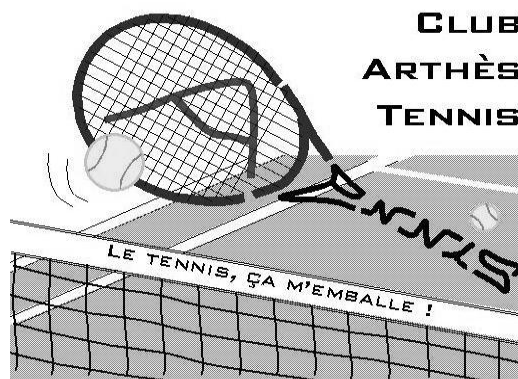
Sensibles aux différentes étapes de la vie, nos missions s'inscrivent dans un accompagnement individualisé à domicile pour les personnes habitant dans le grand albigeois. Selon les besoins des personnes, AASSODAL orientera vers un de ses services :

- aide et accompagnement aux personnes âgées,
- aide et accompagnement aux personnes en situation de handicap (enfants/adultes/personnes âgées),
- aide et accompagnement à la vie quotidienne,
- téléassistance,
- garde d'enfants,
- repassage,
- particulier employeur,
- jardinage.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La saison 2014-2015 s'est terminée dans la bonne humeur ! Arthès a remporté le 3 juillet le challenge départemental de doubles « senior plus » (+35 ans) en se battant « jusqu'à la dernière balle » contre Cordes.

Voici une partie du message adressé par le Président de la Commission départementale senior plus aux participants :
« Avec un peu de retard, je tenais à féliciter toutes les équipes qui se sont inscrites dans cette compétition, et qui ont joué le jeu jusqu'au bout, exemplaires de sportivité et de convivialité »



« Cette année, c'est le TC ARTHES 1 qui a été vainqueur de ce challenge face au TC CORDES 1, organisé sur les deux courts du comité départemental, par une chaleur torride.

Le TC ARTHES a conjuré le sort, puisqu'il disputait sa troisième finale dans cette compétition, les deux précédentes perdues au super tie break.

Cette finale a tenu toutes ses promesses. En effet, il a fallu attendre le dernier double mixte très indécis jusqu'à la fin puisque les deux équipes étaient à égalité un set partout, et se sont départagées avec un super tie break palpitant. Bravo aux deux équipes ».



TC Arthès 1, équipe de doubles vainqueur

Après avoir bien savouré cette victoire tous les adhérents ont largement utilisé les raquettes pendant les congés d'été.....puis septembre était là.

Inscriptions de quelques nouveaux, départs de quelques-uns attirés par d'autres activités, la saison 2015-2016 est bien lancée.

Les services municipaux ont remplacé les supports et le grillage du court « coté foot ». C'est maintenant un terrain très agréable à jouer !

Le 17 octobre, sur toute la journée le Club Arthès Tennis recevait 5 équipes de Saint-Juéry pour la partie tennis du Challenge du Pont. Par 3 à 2 Arthès Tennis l'emporte, contribuant au gain du « bouclier blanc ».

Avec 120 convives au repas amical de la soirée organisée par l'OMEPS d'Arthès cette journée a tenu ses promesses.

La période hivernale est maintenant propice aux entraînements répétés afin d'acquérir la volonté de faire encore mieux en 2016, bon tennis.

ASSOCIATION ROZEN

La Sophro Relaxation est une méthode d'épanouissement personnel associant relaxation, respiration, sensorialité et activation des pensées positives.

Son effet est durable si la pratique est régulière.

Elle aide à gérer le stress, à développer la confiance et l'estime de soi, ainsi que les facultés de concentration de mémorisation, à préparer un événement important (maternité, prise de parole en public, examens, entretien d'embauche...)

à affronter les épreuves (deuil, maladie, rupture...) à retrouver le sommeil, à accompagner la prise de décisions (arrêter de fumer, chercher à mincir...)

C'est facile à utiliser. Les cours ne sont pas progressifs mais sont différents à chaque séance avec des objectifs divers :

- gestion du stress et des émotions,
- arrêt des addictions,
- amélioration des comportements dysfonctionnels,
- préparation aux examens,
- renforcement de la confiance en soi,
- meilleure relation à soi et aux autres.

Six raisons de nous rejoindre à l'atelier Sophro Relaxation le **lundi de 19 h 15 à 20 h 30** à l'espace associatif Jean Puylaurens (maison des associations) rue Émile Roquefeuil à Arthès.

Renseignements : Roselyne LARROQUE ☎ 06 84 91 97 44

TOP FORME ARTHÈS

Le club de gymnastique **Top Forme Arthès** (anciennement GV adultes) vous propose des cours variés pour adultes, adolescents et enfants :

- ✓ Mix Dance (travail cardio-vasculaire, fitness dansé avec des chorégraphies simples sur un mix des meilleurs tubes du moment)
- ✓ Cours de gymnastique (renforcement musculaire, abdominaux, fessiers, etc.).

Les cours ont lieu à la salle Georges Albinet aux horaires suivants :

- ✓ Gym adultes et ados le mardi et le jeudi à 19 h 30,
- ✓ Mix Dance adultes le mercredi à 17 h 40,
- ✓ Mix dance enfants de 6 à 11 ans le mercredi à 16 h 30,
- ✓ Gym enfants de 3 à 5 ans (éveil corporel) le mercredi à 15 h 30.

Même si la saison est déjà entamée, vous pouvez toujours venir essayer (tarif dégressif pour les adhésions en cours d'année), les cours de Mix Dance peuvent être payés à la séance (2 euros).

Le **dimanche 13 mars 2016** se tiendra notre vide dressing, les inscriptions se feront en mairie dès la mi-février.

Toutes les informations sur le site <http://gym.arthes.monsite-orange.fr/>

Vous pouvez nous joindre par mail à topforme.arthes@gmail.com





OFFICE MUNICIPAL D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE D'ARTHÈS

Les quatre jours des Fêtes de la Saint-Pierre ont été une réussite remarquable avec surtout un record de participation lors de l'Arthésienne.

Un spectacle dès le vendredi soir, détecté par l'Association Culturelle, avec une soirée cabaret de la compagnie « LE JET D'EAU » de Castres, les artistes ont interprété un répertoire très varié de Brassens, Lapointe, les Frères Jacques, etc..

Spectacle qui aurait dû avoir une assistance beaucoup plus fournie, compte tenu de sa qualité.

Samedi l'Arthésienne aidée par un temps ensoleillé, a vu ses records battus dans son parcours triathlon, impliquant de nombreux jeunes entourés de leurs parents.



170 Vélos, 155 kayakistes, 136 coureurs ou marcheurs se sont élancés sur le parcours très prisé de ce triathlon. Un chiffre global de 295 participants, certains ayant délaissé une des trois disciplines.

Un plateau repas traditionnel était distribué sur le site de La Condomine pour 240 personnes, comprenant aussi de nombreux bénévoles des associations membres de l'OMEPS et une grande partie des élus tous impliqués dans l'organisation, pour la réussite de cet évènement.

En début de soirée, l'apéritif offert par la Municipalité terminait cette journée sportive.

Le repas du soir, avec comme menu principal un jambon-braisé, voyait 210 repas servis, les convives regroupant les sportifs du jour et de nombreux arthésiens et arthésiennes.

Le vendredi soir et le lundi, deux tournois de pétanque en doublettes ont eu leur succès habituel.

Le lundi le repas de clôture avec les traditionnels tripoux a accueilli 55 personnes.

Nous avons organisé « La Conquête du Pont » pour l'édition 2015, pour 2016 cette manifestation sera organisée par l'OMEPS de Saint-Juéry. Trois associations, pétanque, foot loisirs et tennis ont permis à Arthès de reconquérir le Pont. Nous sommes maintenant à égalité de victoires avec Saint-Juéry.

Une sortie au ski est prévue en début d'année, **le 14 février 2016**, avec un départ très matinal, nous avons retenu la station d'Ax-les-Thermes Bonascre.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Stationnement à durée limitée

L'accroissement du nombre de voitures en circulation à certaines plages horaires de la journée requiert quelquefois une bonne maîtrise de ses nerfs ! La courtoisie et le bon sens civique sont quelquefois écornés...

Dans le flot automobile quotidien, il est intéressant de pouvoir stationner quelques minutes seulement auprès de la boutique du commerçant chez lequel on veut faire un achat rapide.

À cet effet, à Arthès, quelques emplacements de parking à durée limitée ont été matérialisés par peinture au sol et panonceaux. D'autres solutions existent, certaines sont même répressives.

Une place de parking ainsi repérée n'appartient pas au commerçant le plus proche, c'est évident !

Par contre, la disponibilité appartient aux usagers durant les plages horaires d'ouverture de la boutique d'en face, mais aussi, des commerces avoisinants !

Facile à comprendre !.

Imaginons un emplacement de stationnement à durée limitée cinq minutes, il sera disponible environ 10 fois par heure, on n'est pas à la seconde près. C'est plutôt au commerçant d'être rapide !

Si par avance on est certain(e) que notre rendez-vous va prendre plus de temps, il vaut mieux se garer à un emplacement à durée non limitée, quitte à devoir faire quelques pas (parkings place du 19 mars 1962 et place François Mitterrand).

Le lendemain, très certainement, vous serez satisfaits de trouver rapidement un emplacement libre pour un achat rapide !

Rappelons que le Code de la Route donne les définitions des mots arrêt et stationnement qu'il est bon de rappeler (<http://www.legifrance.gouv.fr/> Article R110-2) :

- arrêt : immobilisation momentanée d'un véhicule sur une route durant le temps nécessaire pour permettre la montée ou la descente de personnes, le chargement ou le déchargement du véhicule, le conducteur restant aux commandes de celui-ci ou à proximité pour pouvoir, le cas échéant, le déplacer,
- stationnement : immobilisation d'un véhicule sur la route hors les circonstances caractérisant l'arrêt.

Par ailleurs : un extrait de l'article L417-12

« Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police. »

De même l'article R417-5 :

L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule empiétant sur un passage prévu à l'intention des piétons est interdit.

Le fait de contrevenir aux dispositions du présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la première classe.



« J'en ai que pour 5 minutes ! »

Télévision en haute définition

Suite à l'attribution de plages de fréquences hertziennes aux services de téléphonie mobile, l'agence nationale des fréquences informe les usagers sur l'évolution de la télévision numérique terrestre (TNT).

Le 5 avril 2016, les programmes de l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT vont être diffusés en haute définition (HD) sur tout le territoire pour une meilleure qualité de son et d'image.

Pour tous ceux qui reçoivent le « signal télévision » par l'antenne râteau, l'ensemble de l'équipement doit être compatible avec la technologie HD (téléviseur HD ou adaptateur TNT HD).

Par ailleurs tous les utilisateurs, même correctement équipés, devront procéder à une nouvelle recherche des chaînes et une mémorisation ce jour là !

Vous pouvez savoir dès à présent si votre équipement actuel est compatible HD.

Un test simple ! **Aller sur la chaîne 7 ou la chaîne 57 !**

Si le logo ARTE HD apparaît en haut de l'image, à gauche de l'écran, (sauf pendant les publicités !) alors votre matériel est compatible HD.

Sinon vous devrez procéder à l'achat d'un adaptateur HD et l'installer (coût environ 25 euros), le risque est de ne pas avoir d'images le 5 avril au matin.....(tout sera modifié dans la nuit du 4 au 5).

Pour tous ceux qui sont dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public et qui ne reçoivent le signal télé que par « l'antenne râteau » une aide possible de 25 euros sera mise en place, de même qu'une assistance de proximité gratuite pour les foyers dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%.

Pour plus d'information, appeler le **0970 818 818** (prix d'un appel local) ou sur le site recevoirlatnt.fr

Ramassage des encombrants

Les services de la mairie ont retenu un nouveau prestataire pour assurer l'enlèvement, devant chez vous, de tous les objets encombrants dont vous voulez vous séparer ! (Des précisions seront données dans les Brèves du Couderc du mois de mars 2016).

Rien de plus simple en trois étapes !

- obligatoire pour optimiser la tournée : signaler quelques jours avant le premier mercredi de chaque mois à la mairie [☎ 05 63 55 10 11] (vos nom et adresse : numéro et rue, lieu-dit, etc.) votre intention de déposer des encombrants,
 - apport des objets à évacuer devant votre domicile, sur le trottoir, le mardi en soirée,
 - passage du camion de ramassage devant votre porte le mercredi matin pour l'enlèvement.
-

Une action du CCAS : navette gratuite pour se rendre au marché du jeudi matin à Saint-Juéry

Pour les personnes âgées (plus de 65 ans), arrêt à 8 h 50 devant l'église (voir photo)
Arrêt à 8 h 52 au transformateur, croisement route de Carmaux et chemin du Dr Griffoullières.

Arrêt à 8 h 54 au coin, croisement rue Albert Larroque et route de Lescure (entrée de la cité de la Violette)

Arrêt à 8 h 55 au coin, carrefour école maternelle puis 8 h 56 au croisement rue du Fresquet avec rue Émile Roquefeuil



À 9 h arrivée au marché, à 10 h 30 retour vers Arthès avec aménagement possible pour être déposé au plus près de son domicile Avec le cabas bien chargé !

Photos d'Arthès, d'hier à aujourd'hui

Si vous êtes possesseur d'archives ou de renseignements sur les photos suivantes (date précise avec preuves)
vous pouvez nous prêter vos documents originaux, ils seront scannés et rendus. Vous pouvez aussi
communiquer vos commentaires.....



Le pont dans sa première version avec parapets bâtis en briques.....



Le pont après un premier élargissement jusqu'en novembre 1963.....

Bulletin Municipal « La Voix du Couderc » n°72
Décembre 2015 - chargé de publication : Commission Communication
Impression mairie d'Arthès - Tirage : 1 200 exemplaires

Nota : les articles sont publiés tels qu'ils sont fournis au service Communication, seuls quelques impératifs de mise en page et quelques corrections sont effectués sans en dénaturer le sens.



INVITATION

M. le Maire et les membres du Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux qui aura lieu le **vendredi 29 janvier 2016 à 18 h 30** salle Georges Albinet.

BIENTÔT 16 ANS!! PENSEZ AU RECENSEMENT

QUI?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.


MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS
FAIT RECENSER.
ET TOI ???



POURQUOI?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?

A la mairie de votre domicile.
Munissez-vous des documents suivants:
pièce d'identité et livret de famille.

Pour plus d'information: www.defense.gouv.fr/jdc

JOURS DE COLLECTE sur la commune



- Les ordures ménagères : le lundi matin



- Le tri sélectif : le jeudi matin

COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

- Ramassage le 1^{er} mercredi de chaque mois
- Prévenir obligatoirement la mairie quelques jours avant : 05 63 55 10 11
- Déposer les encombrants sur le trottoir la veille au soir

Déchetterie de Gaillaguès

Chemin de Gaillaguès
81000 Albi
Tél: 05 63 46 20 98

Horaires d'ouverture : De 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30, le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi. **Fermé le mardi.**

Déchetterie de Saint-Juéry

La Besse
81160 Saint-Juéry
Tél : 05 63 45 06 09

Horaires d'ouverture : Du mardi au samedi:
8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h30.

AGENCE POSTALE

SERVICES DISPONIBLES DANS VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE :

COURRIER ET COLIS

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes Prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autres produits courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre, chronopost et valeur déclarée)
- Services de proximité (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt à poster de réexpédition)

SERVICES FINANCIERS (Dépannage)

- Retrait d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de 350 euros, (tous les 7 jours) sur présentation d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de compte (chéquier, carte bancaire...)
- Paiement de mandat cash, dans la limite de 350 euros par opération
- Transmission au bureau de poste pour traitement selon les règles en vigueur :
 - des versements d'espèces sur CCP et Compte Épargne du titulaire dans la limite de 350 euros, par période de 7 jours glissants
 - des demandes d'émission de mandat cash, d'un montant maximum de 350 euros (délai 3 jours)
 - des procurations liées aux services financiers
 - des demandes de services liées au CCP.

Agence Postale Communale d'Arthès

Rue Adrien Fourès 81160 ARTHES

Tel : 05 63 45 76 31.

CHANGEMENT DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

**Horaires d'ouverture : le lundi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00
FERMÉ LE SAMEDI**

Si vous ne pouvez pas retirer vos lettres recommandées ou vos colissimos vous pouvez contacter l'agence postale au ☎ 0563457631 ou la mairie au ☎ 0563551011.

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2016, LES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE CHANGENT.

NOUVEAUX HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE :

Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30

NOUVEAUX HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE :

Le lundi de 9 h 00 à 12 h 00

Du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00

Fermé le samedi



Marianne pleurant des larmes bleu, blanc, rouge

Œuvre de Benjamin Régnier

Choqué et atterré par les attentats de Paris,
l'étudiant en design à Lyon a rendu hommage
aux victimes du 13 novembre avec un simple
dessin peint quelques heures après.



RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2015

Les lauréats 2015 :

- M. et M^{me} LUCQUE, la Sérigné
- M. et M^{me} GRASSET, chemin du Miral
- M^{me} BARRAU et M. ROQUES, chemin du Miral
- M. et M^{me} RIGAL, route de la Longagne



Agenda 1^{er} semestre 2016

Date	Évènement	Lieu
JANVIER		
Samedi 9 à 20 h 30	Assemblée générale de l'association culturelle Concert avec le groupe « Harry Cover »	Salle G. Albinet
Samedi 23 à 20 h 30	Loto des écoles organisé par l'APE	Salle G. Albinet
Vendredi 29 à 18 h 30	Vœux de la municipalité	Salle G. Albinet
Samedi 30 à 12 h 00	Repas amicale des retraités	Salle G. Albinet
FÉVRIER		
Samedi 6 à 20 h 30	Théâtre – Association Culturelle - « Colères et Supercherries » chez Molière par «la Cie la Volière»	Salle G. Albinet
Samedi 13 à 20 h 30	Loto du Basket Entente Saint Juéry Arthès	Salle G. Albinet
Dimanche 28 à 20 h 30	Loto Amicale des Retraités	Salle G. Albinet
MARS		
Samedi 12 à 20 h 30	Théâtre – Association Culturelle - « Capello Furiosa» Comedia dell'Arte par le « Lazzi Théâtre»	Salle G. Albinet
Dimanche 13 (la journée)	Vide dressing – Top Forme Arthès	Salle G. Albinet
Samedi 19 à 21 h	Jazz'Arthès – Jazzphonie – Benoît MARDON et son groupe Fusion Jazz Project.	Salle G. Albinet
AVRIL		
Samedi 2 en soirée	Repas Racing Club Lescure Arthès XIII	Salle G. Albinet
Samedi 9 à 20 h 30	Association Culturelle Soirée théâtre (dans les tuyaux....	Salle G. Albinet
Du vendredi 29 avril au 3 mai	Exposition de peintures et loisirs créatifs par l'association « Les Doigts Arthésiens »	Salle G. Albinet
MAI		
Vendredi 20 à 21 h	Rencontre chorales – Jazzphonie	Église d'Arthès
Vendredi 27 à 16 h	Fête du jeu organisée par l' Association Culturelle - de 16 h à 18 h 30 pour les enfants, à partir de 18 h pour tous	Salle G. Albinet
JUIN		
Samedi 11 à partir 14 h	Fête des écoles - APE	Salle G. Albinet
Vendredi 24 à 18 h 30	Gala de judo	Salle G. Albinet